

Bureau d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

(ARMP)



PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES
PAR DIFFERENTS INSTITUTIONS, ENTREPRISES, SOCIETES, AGENCES ET OFFICES
D'ETAT DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 ET 2017
(Financement PAGIPG)

RAPPORT D'AUDIT DU CENTRE NATIONAL DE SECURITE ROUTIERE (CNSR)

VERSION DEFINITIVE

Juin 2020

Marché N°067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

	Document de travail	Dates
	Projet de rapport provisoire (AC)	16/12/2019
	Rapport provisoire	26/12/2019
X	Rapport définitif	05/06/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 (ancien N°2005-B-0040) - N°CNSS : 06300407 – IFU N°
3200800565618 Sièg : Immeuble BEC C/239 Zongo – 02 BP 1913 Cotonou _Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Sièg : 136 Quartier Keguè –
06 BP 60535 Lomé _ Tel/(00228) 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES

Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMO du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0099804

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 ET 2017.....	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE	7
IV.	DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE.....	11
V.	CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION	12
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées.....	12
5.2.	Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés (PPM).....	12
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation	12
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation).....	13
5.5.	Appréciation des constats sur la revue de conformité	13
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	18
VII.	CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	18
7.1.	Examen des relevés des dépenses.....	18
7.2.	Appréciation du niveau d'exécution du Plan de Passation des marchés (PPM)	18
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	19
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes.....	19
8.2.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	19
8.3.	Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics	22
8.4.	Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés.....	23
8.5.	Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés	24
IX.	ANNEXES	25

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat n°067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différents institutions, entreprises, sociétés, agences et offices d'Etat du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 (lot 3), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit du Centre National de Sécurité Routière (CNSR).

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'autorité contractante visitée (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre des exercices budgétaires 2016 - 2017
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des Autorités Contractantes (AC) au titre de la période sous revue
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière
- vii. Analyse de la performance des AC
- viii. Annexes.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 05 juin 2020



Serge MENSAH

Associé-Gérant

Expert en passation des marchés

Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 et 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public du Centre National de Sécurité Routière (CNSR) au titre des exercices budgétaires 2016-2017.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des marchés audités rapportés à la population mère :

Années	Eléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	7	239 837 420
	Marchés de la population mère	7	239 837 420
	%	100%	100%
2017	Marchés audités	4	50 926 215
	Marchés de la population mère	4	50 926 215
	%	100%	100%

Opinions

➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du Centre National de Sécurité Routière (CNSR) au titre de la gestion budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	Demande de Cotation	6	6	0	0	0
2	AOO	1	1	0	0	0
Total général		7	7	0	0	0
%		100%	100,00%	0,00%	0,00%	0%

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ Favorable

Compte tenu de la conclusion ci-dessus mentionnée, nous estimons que les procédures ont été conduites en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ Gestion budgétaire 2017

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du Centre National de Sécurité Routière (CNSR) au titre de la gestion budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	Demande de Cotation	3	3	0	0	0
2	Avenant	1	1	0	0	0
Total général		4	4	0	0	0
%		100%	100%	0%	0%	0%

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ **Favorable**

Compte tenu de la conclusion ci-dessus mentionnée, nous estimons que les procédures ont été conduites en conformité avec la réglementation en vigueur.

Fondements des opinions

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin et ses décrets d'application.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants du Centre National de Sécurité Routière (CNSR) conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 05 juin 2020



Serge MENSAH

Associé-Gérant

Expert en passation des marchés

Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures et de l'exécution effective des contrats passés par le CNSR, nous avons retenu la population primaire des marchés communiqués par l'AC et ensuite complété par les marchés ne faisant pas partie de la liste de l'AC et communiqués par la DNCMP afin d'avoir la population totale. A cet effectif total, s'ajoute éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP. Dans le cas d'espèces, nous avons identifié un marché ayant fait l'objet de recours.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Années	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	DEMANDE DE COTATION	78 879 095	6	78 879 095	6	100%	100%
	AOO	160 958 325	1	160 958 325	1	100%	100%
	Total général	239 837 420	7	239 837 420	7	100%	100%
2017	DEMANDE DE COTATION	31 221 932	3	31 221 932	3	100%	100%
	AVENANT	19 704 283	1	19 704 283	1	100%	100%
	Total général	50 926 215	4	50 926 215	4	100%	100%

Commentaire :

A la lecture du tableau ci-dessus :

➤ Gestion 2016

L'appel d'offres ouvert et la demande de cotation sont les deux modes de passation utilisés au titre de la gestion 2016. La demande de cotation est le mode passation le plus usité (27,21% en valeur et 87,71 % en volume de la population mère). Le consultant a procédé à un contrôle de l'ensemble des marchés passés par l'Autorité Contractante et communiqués aux auditeurs.

➤ Gestion 2017

La demande de cotation est le mode de passation le plus utilisé (61,31% en valeur et 75 % en volume de la population mère), à cela s'ajoute un marché d'avenant. Le consultant a procédé à un contrôle de l'ensemble des marchés passés par l'Autorité Contractante et communiqués aux auditeurs.

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Années	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Fournitures	78 879 095	6	78 879 095	6	100%	100%
	Travaux	160 958 325	1	160 958 325	1	100%	100%
	Total général	239 837 420	7	239 837 420	7	100%	100%
2017	Travaux	15 174 800	2	15 174 800	2	100%	100%
	Fournitures	35 751 415	2	35 751 415	2	100%	100%
	Total général	50 926 215	4	50 926 215	4	100%	100%

Commentaire :➤ **Gestion 2016**

Nous observons dans la distribution ci-dessus deux types de marchés (fournitures et travaux)

Les marchés de fournitures sont les plus courants dans la population primaire (32,89 % en valeur et 85,71 % en volume) tout comme l'échantillon. Alors que le marché de travaux est le moins passé, il représente 67,11 % en valeur et 14,29 % en volume).

➤ **Gestion 2017**

Tout comme la population mère et l'échantillon, ils sont composés de manière proportionnelle des marchés de travaux et de fournitures en volume. Les marchés de travaux représentent 29,8 % en valeur et les marchés de fournitures 70,2 % en volume par rapport à la population mère.

Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu se présentent comme suit :

Tableau n°3 : Echantillon d'audit de conformité**- Gestion 2016**

ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE CNSR - 2016						
N° d'ordre	Référence du marché	Objet du marché	Titulaire	Mode de passation	Type de marché	Montant (F CFA TTC)
1	N°003/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 21/11/2016	Acquisition de fournitures de bureau au profit du CNSR	ETS AREL'S & FILS	Demande de Cotation	Fournitures	9 329 028
2	N°004/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 28/10/2016	Acquisition de produits d'entretien au profit du CNSR	STE AHSTON INTERNATIONAL GROUP SARL	Demande de Cotation	Fournitures	3 202 815
3	N°005/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 12/12/2016	Acquisition de deux baies d'analyse de gaz essence et diesel mobiles avec accessoires	CO.GE.NI SARL	Demande de Cotation	Fournitures	19 107 268
4	N°006/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 12/12/2016	Acquisition de six réglosopes et de vingt-quatre jauges mécaniques de mesure d'usure de pneus	L'HERMON SARL	Demande de Cotation	Fournitures	20 219 984
5	N°007/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 12/12/2016	Acquisition de deux-cent-cinquante kits de constat d'accident de la route	L'HERMON SARL	Demande de Cotation	Fournitures	10 620 000
6	N°008/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 30/12/2016	Acquisition de matériels et accessoires informatique	ETS CMI SARL	Demande de Cotation	Fournitures	16 400 000
7	n° 001/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP	travaux de pavage de la piste d'accès au hall de contrôle technique de Tangbo-Djèvié (lot 1)	AMECI	A00	Travaux	160 958 325
TOTAL						239 837 420

- Gestion 2017

ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE CNSR - 2017						
N° d'ordre	Référence du marché	Objet du marché	Titulaire	Mode de passation	Type de marché	Montant (F CFA TTC)
1	N°001/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 09/01/2017	Acquisition installation et mise en service de climatiseurs et extincteurs au profit du CNSR	GROUP MANIC SARL	Demande de Cotation	Fournitures	7 740 800
2	N°001 Bis/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 06/03/2017	Acquisition de deux appareils photocopieurs multifonctions avec support au profit du CNSR	ETS FENOU	Demande de Cotation	Fournitures	7 434 000
3	N°002/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 06/03/2017	Travaux de réfection de la clôture et du bloc administratif de la Direction du CNSR	ETS AUDLEY	Demande de Cotation	Travaux	16 047 132
4	N°001/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 04/04/2016	Travaux de pavage de la piste d'accès au hall de contrôle technique de Tangbo-Djèvié : (Avenant N° 1)	ETS AMECI	Avenant	Travaux	19 704 283
TOTAL						50 926 215

Commentaire :

Il ressort de l'analyse des tableaux ci-dessus que :

➤ **Gestion 2016**

Il ressort de l'analyse des tableaux ci-dessus, qu'en 2016, les sept (07) marchés échantillonnés ont été communiqués aux auditeurs, soit un taux de 100 %. Ils ont été passés au terme de sept (07) procédures distinctes comme la compilation ci-après

N°d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	DEMANDE DE COTATION	6	6
2	AOO	1	1
Total général		7	7

➤ **Gestion 2017**

Les quatre (04) marchés échantillonnés ont été communiqués aux auditeurs, soit un taux de 100 %. Ils ont été passés au terme de quatre (04) procédures distinctes comme la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	DEMANDE DE COTATION	3	3
2	AVENANT	1	1
Total général		4	4

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

Existence, Capacité, régularité et fonctionnement des organes de passation et de contrôle (Réf/ C1 à C8)								
N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE					Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	Sous commission d'analyse	CCMP	
1	Existence	C1	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
2	Conformité	C2	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
3	Organisation et fonctionnement	C3	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
4		C4	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
5		C5	OK					RAS
6		C6	KO					Toute la documentation n'est pas disponible
7		C7	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
8		C8	KO					Les décisions d'attribution ne sont pas publiées
Légende								
C1	Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)							
C2	Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation Profil/Poste)							
C3	Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)							
C4	Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés							
C5	Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, Signature par les personnes habilitées)							
C6	Qualité du système d'archivage (Taux d'exhaustivité des pièces, Disponibilité de salle d'archives / Archiviste)							
C7	Existence des moyens matériels et financiers (Cadre de travail, Mats et mobiliers de bureau, Matériels informatiques, Dotations financières pour diverses publication, Primes de désintéressement...)							
C8	Publication des décisions d'attribution							
Mettre < OK > si satisfaisant, < KO > si non								

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP) la liste de pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditable collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	94%	98,72%

Ce taux, pour chaque gestion budgétaire, représente la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures d'appel d'offres ouvert, des procédures de demande de cotation (Voir en annexe 2 les fiches d'exhaustivités).

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés (PPM)

Pour chaque exercice budgétaire audité, il a été observé que le Plan de Passation des Marchés a été élaboré par la PRMP du Centre National de Sécurité Routière. Les PPM sont conformes au modèle type de l'ARMP.

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus. Le délai moyen de passation (entre le dépôt des plis et la signature du contrat) calculé :

➤ Au titre de l'exercice 2016

Pour les sept (07) marchés s'évalue à quatre-vingt-dix (90) jours environ.

Ce délai est conforme par rapport au délai de validité des offres qui est de 90 jours (article 91 du Code des marchés publics de 2009).

➤ Au titre de l'exercice 2017

Pour les trois (03) marchés s'évalue à cent huit (108) jours environ.

Ce délai est anormalement long par rapport au délai de validité des offres qui est de 90 jours (article 91 du Code des marchés publics de 2009).

Le tableau de détermination dudit délai est présenté en annexe 3

5.4.Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les marchés de gré à gré et de demandes de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du répertoire des prix de référence applicable.

Dans le cas d'espèces, certains marchés de demande de cotation passés en revue sont conformes aux prix qui figurent dans les répertoires des prix de référence 2016-2017 et d'autres n'y figurent pas.

5.5.Appréciation des constats sur la revue de conformité

- Gestion 2016

PROCEDURES DE DEMANDE DE COTATION

1. Marché N°005/CNSR/PRMP-CNSR du 12/12/2016, relatif à l'acquisition de deux baies d'analyse de gaz essence et diesel mobiles avec accessoires, attribué au CO.GE.NI SARL, approuvé le 12/12/2016 pour un montant TTC de 19.107.268 FCFA, source de financement : Budget Autonome CNSR.
2. Marché N°006/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 12/12/2016, relatif à l'acquisition de six (6) réglosopes et de vingt-quatre jauges mécaniques de mesure d'usure de pneus, attribué à l'HERMON SARL, approuvé le 12/12/2016 pour un montant TTC de 20.219.984 FCFA, source de financement : Budget Autonome CNSR.
3. Marché N°007/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 12/12/2016, relatif à l'acquisition de deux cent cinquante (250) kits de constat d'accident de la voie publique, attribué à l'HERMON SARL, approuvé le 12/12/2016 pour un montant TTC de 10.620.000 FCFA, source de financement : Budget Autonome CNSR.
4. Marché N°003/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP du 21/11/2016, relatif à l'acquisition de fournitures de bureau au profit du CNSR, attribué à l'Etablissement AREL'S & FILS, approuvé le 21/11/2016 pour un montant TTC de 9.329.028 FCFA, source de financement : Budget Autonome CNSR.
5. Marché N°004/CNSR/S-PRMP du 28/10/2016, relatif à l'acquisition de produits d'entretien au profit du CNSR, attribué à la Société AHSTON INTERNATIONAL GROUP SARL, approuvé le 28/10/2016 pour un montant TTC de 3.202.815 FCFA, source de financement : Budget Autonome CNSR.

Les mêmes constats ont été faits sur l'ensemble des marchés ci-dessus. En conséquence, la même conclusion est donnée sur lesdits marchés.

Les pièces manquantes :

- Aucune pièce

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription des marchés au PPM au titre de l'exercice 2016 ;
- Respect de la conformité des critères d'analyse et d'évaluation contenus dans la DC.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- L'auditeur n'a pas fait de commentaire à ce niveau.

Conclusion : Les procédures ayant conduit à l'attribution des cinq (5) marchés sont régulières

6. Marché N°008/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 30/12/2016, relatif à l'acquisition de matériels et accessoires informatiques au profit de CNSR, attribué à l'établissement CHRONO MISSIONS INTERNATIONAL SARL, approuvé le 30/12/2016 pour un montant TTC de 16.400.000 FCFA, source de financement : Budget Autonome CNSR.

Les pièces manquantes :

- La notification du marché approuvée.

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016 ;
- Obtention des avis de non objection de la CCMP ;
- Respect de la conformité des critères d'analyse et d'évaluation contenus dans la DC ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- L'auditeur n'a pas fait de commentaire à ce niveau.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution des marchés est régulière sous réserve des pièces justificatives manquantes.**Tableaux statistiques des opinions données sur les procédures de demande de cotation**

N° d'ordre	Réf. du Marché	Objet du Marché	Valeur du Marché	Opinion
				1
1	N°003/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 21/11/2016	Acquisition de fournitures de bureau au profit du CNSR	9 329 028	X
2	N°004/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 28/10/2016	Acquisition de produits d'entretien au profit du CNSR	3 202 815	X
3	N°005/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 12/12/2016	Acquisition de deux baies d'analyse de gaz essence et diésel mobiles avec accessoires	19 107 268	X
4	N°006/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 12/12/2016	Acquisition de six réglosopes et de vingt-quatre jauges mécaniques de mesure d'usure de pneus	20 219 984	X
5	N°007/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 12/12/2016	Acquisition de deux-cent-cinquante kits de constat d'accident de la route	10 620 000	X
6	N°008/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 30/12/2016	Acquisition de matériels et accessoires informatique	16 400 000	X
TOTAL			78 879 095	78 879 095

Légende :**1****Procédure régulière/Régulière sous réserve de non-conformités**

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

7. Marché N°001/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 04/04/2016, relatif aux travaux de pavage de la piste d'accès au hall de contrôle technique de Tangbo-Djévié (lot 1), attribué à l'établissement AMECI, approuvé le 12/04/2016 pour un montant TTC de 160.958.325 FCFA, source de financement : Budget Autonome CNSR.

Les pièces manquantes :

- La publication de l'attribution provisoire ;
- La publication d'attribution définitive.

Les points forts (forces) relevés :

- Obtention des avis de non objection de la CCMP ;
- Respect de la conformité des critères d'analyse et d'évaluation contenus dans le DAO ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- L'auditeur n'a pas fait de commentaire à ce niveau.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est régulière sous réserve des non-conformités.

Tableaux statistiques des opinions données sur les procédures d'appel d'offres ouvert

N° d'ordre	Réf. du Marché	Objet du Marché	Valeur du Marché	Opinion
				1
1	N°001/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP	Travaux de pavage de la piste d'accès au hall de contrôle technique de Tangbo-Djévié (lot 1)	160 958 325	x
TOTAL			160 958 325	160 958 325

Légende :

1

Procédure régulière/régulière sous réserve

- Gestion 2017

PROCEDURES DE DEMANDE DE COTATION

1. Marché N°001/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 09/01/2017, relatif à l'acquisition, installation et mise en service de climatiseurs et extincteurs au profit du CNSR, attribué au GROUP MANIC SARL, approuvé le 09/01/2017 pour un montant TTC de 7.740.800 FCFA, source de financement : Budget Autonome CNSR.

Les pièces manquantes :

- La notification du marché approuvée.

Les points forts (forces) relevés :

- Obtention des avis de non objection de la CCMP ;
- Respect de la conformité des critères d'analyse et d'évaluation contenus dans la DC ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- L'auditeur n'a pas fait de commentaire à ce niveau.

Conclusion : La procédure ayant aboutie à l'attribution du marché ci-dessus est régulière sous réserve de la pièce manquante.

2. Marché N°001 Bis/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 06/03/2017, relatif à l'acquisition de deux appareils photocopieurs multifonctions avec support au profit du CNSR, attribué à l'établissement FENOU, approuvé le 06/03/2017 pour un montant TTC de 7.434.000 FCFA, source de financement : Budget Autonome CNSR.
3. Marché N°002/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 06/03/2017, relatif aux travaux de réfection de la clôture et du bloc administratif de la Direction du CNSR, attribué à l'établissement AUDLEY, approuvé le 06/03/2017 pour un montant TTC de 16.047.132 FCFA, source de financement : Budget Autonome CNSR.

Les mêmes constats ont été faits sur l'ensemble des marchés ci-dessus. En conséquence, la même conclusion est donnée sur lesdits marchés.

Les pièces manquantes :

- Aucune pièce

Les points forts (forces) relevés :

- Obtention des avis de non objection de la CCMP ;
- Respect de la conformité des critères d'analyse et d'évaluation contenus dans la DC ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- L'auditeur n'a pas fait de commentaire à ce niveau.

Conclusion : Les procédures ayant conduit à l'attribution des deux (2) marchés sont régulières

Tableaux statistiques des opinions données sur les procédures de demande de cotation

N° d'ordre	Réf. du Marché	Objet du Marché	Valeur du Marché	Opinion
				1
1	N°001/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 09/01/2017	Acquisition installation et mise en service de climatiseurs et extincteurs au profit du CNSR	6 560 000	X
2	N°001 Bis/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 06/03/2017	Acquisition de deux appareils photocopieurs multifonctions avec support au profit du CNSR	6 300 000	X
3	N°002/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 06/03/2017	Travaux de réfection de la clôture et du bloc administratif de la Direction du CNSR	13 599 264	X
TOTAL			26 459 264	26 459 264

Légende :

1 Procédure régulière/régulière sous réserve

PROCEDURE D'AVENANT

4. Marché (Avenant) N°1 relatif au marché N°001/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 04/04/2016, relatif aux travaux de pavage de la piste d'accès au hall de contrôle technique de Tangbo-Djévié (lot 1), attribué à l'établissement AMECI, approuvé le 30/10/2017 pour un montant TTC de 19.704.283 FCFA, source de financement : Budget Autonome CNSR.

Les pièces manquantes :

- Aucune pièce

Les points forts (forces) relevés :

- Obtention des avis de non objection de la DNCMP,
- L'avenant représente 12,41% du montant du marché initial,
- L'avenant est signé pendant le délai d'exécution.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- L'auditeur n'a pas fait de commentaire à ce niveau.

Conclusion : La procédure ayant aboutie à l'attribution du marché ci-dessus est régulière

Tableaux statistiques des opinions données sur les procédures d'avenant

N° d'ordre	Réf. du Marché	Objet du Marché	Valeur du Marché	Opinion
				1
1	N°001/CNSR/PRMP-CNSR/CCMP/SAF/S-PRMP du 04/04/2016	Travaux de pavage de la piste d'accès au hall de contrôle technique de Tangbo-Djévié : (Avenant N° 1)	19 704 283	X
TOTAL			19 704 283	19 704 283

Légende :

1 Procédure régulière/régulière sous réserve

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto-saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au titre de la gestion budgétaire 2016 et selon les informations obtenues, un marché relatif aux travaux de pavage de la piste d'accès au hall de contrôle technique de Tangbo-Djèvié et de Parakou a fait l'objet d'un recours non juridictionnel auprès du Comité de Règlement des Différents (CDR) de l'ARMP par le soumissionnaire NATRAC.

L'audit a observé que la plainte a été formulée conformément à la réglementation en vigueur (article 145 du CMP). Toutefois, le requérant n'a pas saisi l'ARMP dans les trois (3) jours ouvrables comme le recommande l'article 146 du CMP.

Par ailleurs, la décision rendue par l'ARMP est en conformité avec la réglementation. Elle est référencée, datée et signée par le président et les membres du CRD. En conséquence, nous n'avons pas de commentaire à faire.

Au titre de la gestion budgétaire 2017, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'Autorité Contractante (AC). Nous n'avons pas non plus décelé des recours exercés au niveau de l'ARMP.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

7.1. Examen des relevés des dépenses

Par courrier n°106/09/SM/FA/BEC/BEN/19 du 24 septembre 2019 (annexe n°5) le consultant a adressé à l'AC la liste des pièces de règlement en vue de l'appréciation de l'exécution des dépenses.

Après plusieurs appels téléphoniques, les pièces de règlement ne sont pas communiquées aux auditeurs.

7.2. Appréciation du niveau d'exécution du Plan de Passation des marchés (PPM)

Au titre de l'année 2016, le Centre National de Sécurité Routière a programmé quarante-neuf (49) marchés par diverses mode de passations. Au 31 décembre de la même année, sur les quarantes-neuf (49) marchés programmés, seulement neuf (9) ont été exécutés par la PRMP.

Au titre de l'exercice 2017, la PRMP du CNSR n'a préparé aucun dossier d'appel d'offres, ni lancé aucune procédure de passation des marchés publics. Il y a eu que le suivi d'exécution des marchés publics et la réception des ouvrages, fournitures et services.

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
----------------------	----------------------------------	--------------------------

0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défailante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux moyen de non-conformité théorique initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux de non-conformité effectif.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Performance Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Performance Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Performance Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Performance Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Performance Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Performance Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	KO	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Cour des comptes	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	1,00	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	1,00	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
		NIVEAU DE PERFORMANCE _ MISE EN PLACE DES ORGANES		1,00		

Conclusion : Le niveau de performance est de 1.

Nous pouvons noter une mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics et que le Centre National de Sécurité Routière (CNSR) ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur.

8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

➤ Gestion 2016

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan prévisionnel de passation des marchés publics	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	1	1	1	100%	l'attribution provisoire n'a pas publiée	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE_REVUE DE CONFORMITE (A)				7,14%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				94%		
	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF (C=A/B)				8%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 8%.

Nous pouvons dire qu'il y a une performance **élevée** et que le Centre National de Sécurité Routière (CNSR) ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.

➤ **Gestion 2017**

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan prévisionnel de passation des marchés publics	4	4	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	3	3	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	3	3	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	3	3	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	3	3	0	0%	RAS	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	4	4	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	4	4	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE REVUE DE CONFORMITE (A)				0,00%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 0%.

Nous pouvons dire qu'il y a une performance **élevée** et que le Centre National de Sécurité Routière (CNSR) ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

8.5. Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés

L'indisponibilité des pièces de règlement limite l'auditeur dans le contrôle de l'exécution financière.

IX. ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N° d'ordre	Entité	Noms et prénoms	Fonctions
1	Centre National de Sécurité Routière (CNSR)	KOUYE Cazassus	PRMP
2		AFFEDJOU Léopold	C/CCMP
3		ODUSHINA Hephsibah	Chef Matériel et Approvisionnement

ANNEXE 2 : Les tableaux d'exhaustivité➤ **Gestion 2016**- **Procédure d'Appel d'Offres Ouvert**

		Planification	DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation		
N°	Marchés (N° & Intitulé)	1	2		3				4							5		
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p
1	travaux de pavage de la piste d'accès au hall de contrôle technique de Tangbo-Djèvié (lot 1)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0
	Nombre de cellules contenant une valeur	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1
	Total	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	0	1	1	0
	%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	###	100%	100%	0%	100%	100%	0%
	% global	88%																

Liste des pièces concernées par le tableau d'exhaustivité des procédures d'appels d'offres ouvert (AOO)

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. DAO

- a. Avis d'appel d'offres publié
- b. Dossier d'Appel d'Offres validé

3. Réception & Ouverture des offres

- c. Offres des soumissionnaires
- d. Actes de désignation des membres de la CPMP
- e. Actes de désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres
- f. Procès-verbal d'ouverture des offres signé

4. Analyse, évaluation & attribution

- g. Rapport d'analyse et de synthèse
- h. PV d'attribution provisoire des offres signé
- i. Avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. Avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. Preuve de notification d'attribution provisoire
- l. Preuve d'information des soumissionnaires non retenus
- m. Publication du procès-verbal d'attribution provisoire

5. Contractualisation

- n. Signature du contrat par l'attributaire et l'AC
- o. Preuve de notification du marché au titulaire
- p. Preuve de publication de l'attribution définitive du marché

- Procédure de demande de cotation

		Dossier de demande de cotation		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			Total requis	Total	%	% global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4							5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Acquisition de fournitures de bureau au profit du CNSR	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	NA	1	1	NA	13	13	100%	100%
2	Acquisition de produits d'entretien au profit du CNSR	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	NA	1	1	NA	13	13	100%	
3	Acquisition de deux baies d'analyse de gaz essence et diesel mobiles avec accessoires	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	NA	NA	1	1	NA	12	12	100%	
4	Acquisition de six régloscoptes et de vingt-quatre jauges mécaniques de mesure d'usure de pneus	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	NA	1	1	NA	13	13	100%	
5	Acquisition de deux-cent-cinquante kits de constat d'accident de la route	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	NA	1	1	NA	13	13	100%	
6	Acquisition de matériels et accessoires informatique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	NA	1	1	NA	13	13	100%	
Légende: « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																					

Liste des pièces concernées par le tableau d'exhaustivité des procédures de Demande de Cotation (DC)

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. Dossier de demande de cotation

- a. Lettre d'invitation à soumissionner (Avis de consultation publié)
- b. Dossier de demande de cotation validé

3. Réception & Ouverture des offres

- c. Offres des soumissionnaires
- d. Actes de désignation des membres de la CPMP
- e. Actes de désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres
- f. Procès-verbal d'ouverture des offres signé

4. Analyse, évaluation & attribution

- g. Rapport d'analyse et de synthèse
- h. PV d'attribution provisoire des offres signé
- i. Avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. Preuve de notification d'attribution provisoire
- l. Preuve d'information des soumissionnaires non retenus
- m. Publication du procès-verbal d'attribution provisoire

5. Contractualisation

- n. Signature du contrat par l'attributaire et l'AC
- o. Preuve de notification du marché au titulaire
- p. Preuve de publication de l'attribution définitive du marché

➤ Gestion 2017

Tableau d'exhaustivité pour les procédures de demande de cotation (DC)

		Dossier de demande de cotation		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			Total requis	Total	%	% global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4							5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Acquisition installation et mise en service de climatiseurs et extincteurs au profit du CNSR	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	NA	1	0	NA	13	12	92%	97,44%
2	Acquisition de deux appareils photocopieurs multifonctions avec support au profit du CNSR	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	NA	1	1	NA	13	13	100%	
3	Travaux de réfection de la clôture et du bloc administratif de la Direction du CNSR	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	NA	1	1	NA	13	13	100%	
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																					

Liste des pièces concernées par le tableau d'exhaustivité des procédures de Demande de Cotation (DC)

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. Dossier de demande de cotation

- a. Lettre d'invitation à soumissionner (Avis de consultation publié)
- b. Dossier de demande de cotation validé

3. Réception & Ouverture des offres

- c. Offres des soumissionnaires
- d. Actes de désignation des membres de la CPMP
- e. Actes de désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres
- f. Procès-verbal d'ouverture des offres signé

4. Analyse, évaluation & attribution

- g. Rapport d'analyse et de synthèse
- h. PV d'attribution provisoire des offres signé
- i. Avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. Preuve de notification d'attribution provisoire
- l. Preuve d'information des soumissionnaires non retenus
- m. Publication du procès-verbal d'attribution provisoire

5. Contractualisation

- n. Signature du contrat par l'attributaire et l'AC
- o. Preuve de notification du marché au titulaire
- p. Preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Tableau d'exhaustivité des Avenants

N° ordre	Marchés (N° & Intitulé)	Autorisation	Contractualisation	
			Contrat de base	Avenant
		2	3	4
1	Travaux de pavage de la piste d'accès au hall de contrôle technique de Tangbo-Djèvié : (Avenant N° 1)	1	1	1
Nombre de cellules contenant une valeur		1	1	1
Total		1	1	1
%		100%	100%	100%
% global		100%		
	Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise			

Liste des pièces concernées par le tableau d'exhaustivité de la **procédure d'Avenant**

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. Autorisation

Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur la procédure d'avenant

3. Contractualisation

Avenant signé, approuvé et enregistré

Annexe n°3 : Détermination du délai moyen de passation**➤ Gestion 2016**

N°ordre	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Acquisition de fournitures de bureau au profit du CNSR	4	31	123	3	161
2	Acquisition de produits d'entretien au profit du CNSR	3	18	95	0	116
3	Acquisition de deux baies d'analyse de gaz essence et diésel mobiles avec accessoires	13	37	40	0	90
4	Acquisition de six réglosopes et de vingt-quatre jauges mécaniques de mesure d'usure de pneus	14	34	40	0	88
5	Acquisition de deux-cent-cinquante kits de constat d'accident de la route	7	29	40	0	76
6	Acquisition de matériels et accessoires informatique	Non communiquée	15	30	1	46
7	travaux de pavage de la piste d'accès au hall de contrôle technique de Tangbo-Djèvié (lot 1)	29	40	60	4	133
Délai global						710
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						632
Volume de marchés concernés (pertinents)						7
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						90

➤ Gestion 2017

N°ordre	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Acquisition installation et mise en service de climatiseurs et extincteurs au profit du CNSR	DC non publiée	0	206	0	0
2	Acquisition de deux appareils photocopieurs multifonctions avec support au profit du CNSR	DC non publiée	39	21	0	60
3	Travaux de réfection de la clôture et du bloc administratif de la Direction du CNSR	DC non publiée	38	21	0	59
Délai global						119
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						325
Volume de marchés concernés (pertinents)						3
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						108

Annexe N°4 : Preuve du PV de restitution et du rapport déposé.

Audits des marchés publics 2016 & 2017 du CNSR _ PV de restitution

PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016-2017

Nom de l'autorité contractante : Centre National de Sécurité Routière (CNSR)

Date de tenue de la séance de restitution : 16 décembre 2019

Heure de démarrage : 10h 30 mn

Heure de fin : 12 h 55 mn

Personnes présentes à la séance :

(Cf liste de la séance de restitution ci-jointe)

I. Récapitulatif des pièces collectées au cours de la restitution

- Les notifications des marchés approuvés en 2016
- L'ANO de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire du marché relatif à l'acquisition de produits d'entretien au profit du CNSR ;
- Le plan de passation des marchés de 2015, 2016 et 2017 ;
- L'information aux soumissionnaires non retenus relatif au marché de travaux de pavage des pistes d'accès au hall de contrôle technique de Tangbo-Djévié ;
- La notification d'attribution provisoire et l'information aux soumissionnaires non retenus relatif au marché de fourniture, d'acquisition, installation et mise en service de climatiseurs et d'extincteurs au profit du CNSR ;
- Deux notifications des marchés approuvés en 2017.

II. Récapitulatif des pièces en cours de collecte

Néant

III. Synthèse des observations du consultant

3.1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'AC

Constat 1 : Forces

- ✓ Existence des organes de passation de l'Autorité Contractante

Organes	Actes
PRMP	Arrêté année 2014 n°032/MTPT/DC/SGM/CNSR/DRH/SA du 14 mai 2014 portant désignation et délégation de pouvoir au PCA du CNSR en qualité de PRMP de cette entité

Page 1 | 3

Audits des marchés publics 2016 & 2017 du CNSR _ PV de restitution

Secrétariat PRMP	Décision année 2016 n°016//CNSR/MIT/PCA-PRMP/SA du 12 mai 2016 portant nomination des cadres composant le secrétariat de la PRMP du CNSR
CPMP	Décision année 2016 n°014//CNSR/MIT/PRMP/SA du 12 mai 2016 portant désignation et nomination des membres de la CPMP du CNSR
CCMP	Décision année 2014 n°035/MTPT/DC/SGM/CNSR/DRH/SA du 14 mai 2014 portant nomination du chef de la CCMP du CNSR Décision année 2016 n°015//CNSR/MIT/CCMP/SA du 12 mai 2016 portant désignation et nomination des membres de la CCMP du CNSR

Constat 2 : Faiblesses

- Renforcement de capacité;
- Manque de locaux pour le personnel;
- Manque de locaux pour les archives.

3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés

➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du Centre National de Sécurité Routière (CNSR) au titre de la gestion budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	Demande de Cotation	6	5	1	0	0
2	AOO	1	0	0	1	0
	Total général	7	5	1	1	0
	%	100%	71,43%	14,29%	14,29%	0%

Légende

- REG Procédure régulière
RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR Procédure irrégulière
NUL Marché nul
IMP Impossibilité d'exprimer une opinion

➤ Gestion budgétaire 2017

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du Centre National de Sécurité Routière (CNSR) au titre de la gestion budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	Demande de Cotation	3	1	0	2	0
2	Avenant	1	0	0	1	0
	Total général	4	1	0	3	0
	%	100%	25%	0%	75%	0%

Légende

- REG Procédure régulière
RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR Procédure irrégulière
NUL Marché nul
IMP Impossibilité d'exprimer une opinion

Audits des marchés publics 2016 & 2017 du CNSR _ PV de restitution

Au regard de ces conclusions, la PRMP et son équipe ont apporté diverses clarifications qui pourraient modifier l'opinion de l'auditeur.

3.3. Sur les plaintes

Au titre de la gestion budgétaire 2016 et selon les informations obtenues, le marché relatif aux travaux de pavage de la piste d'accès au hall de contrôle technique de Tangbo-Djèvié et de Parakou a fait l'objet d'un recours non juridictionnel auprès du Comité de Règlement des Différents (CDR) de l'ARMP par le soumissionnaire NATRAC.

L'audit a observé que la plainte a été formulée conformément à la réglementation en vigueur (article 14,5 du CMP). Toutefois, le requérant n'a pas saisi l'ARMP dans les trois (3) jours ouvrables comme le recommande l'article 14,6 du CMP.

Par ailleurs, la décision rendue par l'ARMP est en conformité avec la réglementation. Elle est référencée, datée et signée par le président et les membres du CRD. En conséquence, nous n'avons pas de commentaire à faire.

En 2017, l'autorité contractante affirme n'avoir reçu aucune plainte.

3.4. Sur l'exécution financière

Nous avons envoyé un courrier n° 39/12/SM/FA/BEC/BEN/19 en date du 10 décembre 2019 en demandant les pièces de règlement. La PRMP nous rassure que la documentation est prête et que le traitement des pièces peut commencer le mardi 17 décembre 2019.

Enfin, des échanges entre le cabinet, la PRMP et son équipe, ont eu lieu notamment sur le mode de fonctionnement des organes, de contrôle et sur les procédures de passation.

La séance a été levée à 12 h 55 mn

Fait à Ekpé, le 16 décembre 2019



PRINCE-ADANGNITONON
Narcis.

Pour l'Autorité Contractante

BEC Sarl
02 BP 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
Email : bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com

AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES PAR DIFFERENTES
AUTORITES CONTRACTANTES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 ET 2017

SEANCE DE RESTITUTION

Autorité Contractante : CNSR

Cotonou, le 16/12 /2019

Liste de présence

N°	Nom & Prénoms	Responsabilité & Structure	Tél. & Mail	Signature
1	PRINCE-ADANIGNITONON Nanius	Auditeur BEC Sarl	65 10 39 71 bec-scp@yahoo.fr	
2	KOUYE cazasius	PRMP	97779206 cazasius1984@yahoo.fr	
3	LANIKPEKOUH Affoussath	S/PRMP	98574858	
4	MARTINS O. Johanneo	Cell PRMP	97673875	
5				
6				
7				



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
(ARMP)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES PAR
DIFFERENTS INSTITUTIONS, ENTREPRISES, SOCIETES, AGENCES ET OFFICES D'ETAT DU
BENIN

GESTION BUDGETAIRE 2016 - 2017

**RAPPORT D'AUDIT DU CENTRE NATIONAL DE SECURITE
ROUTIERE (CNSR)**

VERSION PROVISOIRE

Octobre 2019

Marché n°067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019



Document de travail	Dates
X Version provisoire	2019
Version définitive	

GROUPE BEC

02 BP 1913 Cotonou (Benin) Tél : (229) 21.30.54-22
06 BP 60535 Lomé (Togo) Tél : (228) 22 26 92 18
19 rue Jeanne d'arc, 10180 Saint Lyé (TROYES, (France) Tél : (33)0781018628
E-mail : bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com
Le SMQ du cabinet BEC SARL est certifié ISO 9001/2008 sous le numéro 0055640-00

Annexe N° 5 Divers courriers







Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 15 Mai 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics du Centre National de la Sécurité
Routière (CNSR)

Att. : Point focal de la mission
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 70/05/SM/FA/BEC/BEN/19

**Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions
budgétaires 2016 et 2017 _ **Transmission d'échantillon d'audit, collecte
des pièces****

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous vous transmettons par la présente l'échantillon des marchés à auditer.

Au regard des délais contractuels très serrés, nous vous saurions gré des dispositions que vous ferez prendre afin que la documentation requise soit communiquée à l'équipe d'auditeurs au plus tard le **22 mai 2019**. Vous trouverez en annexe la liste indicative des documents et pièces à mobiliser pour la présente mission.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.




Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé



PJ : Echantillon d'audit des marchés
Liste des documents & pièces à collecter

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siège : Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin : BJ104 01001 Compte N°030844220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W - Siège : Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00228) 22 26 92 18-
ORABANK Togo : TG116 01001 Compte N°030359682001 05

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lyé (TROYES) ; N°SIRET : 813 116 191 000
12 ; N° de TVA intracommunautaire : TVA
FR54 813 116 191



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 29 Mai 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics du Centre National de la Sécurité
Routière (CNSR)

Att. : Points focaux de la mission
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 156/05/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents institutions, entreprises, sociétés, agences et offices d'Etat du
Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017_ **Prise de contact et
démarrage de la mission**

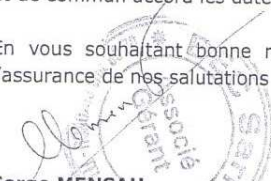
Madame/Monsieur,

Faisant suite à nos précédentes correspondances, nous venons par la présente vous
informer que la mission démarrera sur le terrain le lundi 3 Juin 2019 pour une durée de
deux (02) mois.

En conséquence, nous prions les points focaux de ladite mission à prendre toutes les
dispositions nécessaires afin que la documentation requise soit diligemment
communiquée à l'équipe d'auditeurs.

Par ailleurs, vous voudriez bien prendre contact (21 30 54 22/65 10 39 71 ;
bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com) avec la mission d'audit afin de retenir au besoin
et de commun accord les dates de passage.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.


Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé



PRMP
97.779206
MRKOUYE

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565615
Siège: Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin : BJ104 01001 Compte N°030844220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W- Siège : Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00228) 22 26 92 18 -
ORABANK Togo : TG116 01001 Compte N°030359682001 05

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lys (TROYES) ; N°SIRET : 813 116 191 000
12 ; N° de TVA intracommunautaire : TVA
FR54 813 116 191







Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
 Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 27 mars 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
 Publics du Centre National de la Sécurité
 Routière (CNSR)

Cotonou-Bénin

Contrat: N° 067/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 80/03/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
 par différentes autorités contractantes du Bénin au titre des gestions budgétaires
 2016 et 2017 (lot 3) _ **Demande de base de données des Marchés Publics
 (2016 & 2017) et état des plaintes**

Madame/Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que notre cabinet a été déclaré titulaire du marché
 N° 067/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/19 relatif à la mission mieux renseignée en objet.

A ce titre, et en prélude au démarrage de ladite mission, nous vous prions de bien vouloir
 nous communiquer la liste de tous les marchés passés par votre structure ainsi que l'état
 des plaintes reçues des soumissionnaires et/ou candidats au titre des gestions
 budgétaires 2016 et 2017, de préférence dans un format Excel sur CD-ROM ou par
 courriel (bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com / mensexpert@yahoo.fr).

Nous vous saurions gré des dispositions que vous ferez prendre afin que ladite liste soit
 communiquée à l'équipe d'audit au plus tard le **jeudi 4 avril 2019**.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
 l'assurance de nos salutations distinguées.




Serge MENSAH
 Associé Gérant
 Expert-comptable diplômé

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
 D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
 Siège : Immeuble BEC C239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
 Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/002291 21 30 54 22 - Société

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
 092468 W - Siège : Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
 06 BP 60535 Lomé
 Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/002291 21 30 54 22 - Société

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
 Saint Lyé (TROYES); N°SIRET : 813 116 191 000
 12; N° de TVA intracommunautaire: TVA